



COMMUNIQUE DE PRESSE

24 octobre 2014

RN 21/Section de « La Croix Blanche - Monbalen » : ouverture de l'enquête d'utilité publique le 27 octobre prochain

L'enquête préalable à la déclaration d'utilité publique de l'aménagement à 2x2 voies de la RN 21 sur la section « La Croix Blanche/Monbalen » et à la mise en compatibilité des plans locaux d'urbanisme des communes de La Croix-Blanche et de Saint-Antoine de Ficalba **se déroulera du 27 octobre au 28 novembre 2014**. Cet aménagement s'inscrit dans le projet de modernisation de l'itinéraire RN21 entre Agen et Villeneuve-sur-Lot. Il prévoit la mise à 2x2 voies avec création de carrefours giratoires et suppression des accès directs. Cette procédure est dans la continuité de la déclaration d'utilité publique de la section « Accès Sud de Villeneuve-sur-Lot », intervenue le 14 mars dernier.

L'enquête publique est une étape essentielle dans la participation citoyenne. Elle permet à chacun de :

- s'informer sur la nature de l'aménagement projeté,
- et formuler des observations quant à l'utilité du projet sur la base de la présentation de l'aménagement et de l'étude d'impact figurant dans le dossier d'enquête publique.

Ce dossier sera consultable dans les mairies de Monbalen, Saint-Antoine de Ficalba, La Croix Blanche et Castella.

Le public pourra consigner ses observations dans des registres, disponibles sur les lieux d'enquête, ou les envoyer par courrier au commissaire enquêteur, à la mairie de La Croix-Blanche, siège de l'enquête.

Le commissaire enquêteur recevra également le public, afin de recueillir ses observations, lors de permanences, qui se tiendront au mois novembre, le :

- 5 de 9 h à 12 h à la mairie de La Croix-Blanche,
- 12 de 14 h à 17 h à la mairie de Saint-Antoine de Ficalba,
- 14 de 14 h à 17 h à la mairie de Castella,
- 25 de 9 h à 12 h à la mairie de Monbalen.

La déclaration d'utilité publique, décision susceptible d'intervenir à l'issue de cette phase, est attendue au plus tard un an après la clôture de l'enquête préalable.

CONTACTS PRESSE

Marie-Claude BOUSQUIER
☎ 05 53 77 61 82 ou 06 73 56 75 50
marie-claude.bousquier@lot-et-garonne.gouv.fr

Joëlle MEURISSE
☎ 05 53 77 61 83
joelle.meurisse@lot-et-garonne.gouv.fr